



Monsieur le Préfet,
Monsieur le Directeur Académique,
Mesdames et messieurs les élus,
Mesdames et messieurs les membres du CDEN,

Les instances se succèdent mais le discours de l'UNSA reste inchangé. Vous reconnaitrez donc notre positionnement.

Ce premier CDEN se tient un peu plus d'un mois après les élections professionnelles où l'Unsa Éducation 74 a continué sa progression et quelques jours à peine après une journée de très forte mobilisation contre la réforme des retraites. **Une réforme injuste et injustifiée qui fait peser sur les seul.e.s salarié.e.s le poids des mesures. Le recul de l'âge légal de départ à 64 ans et l'accélération de l'augmentation de la durée de cotisation pour un départ à taux plein sont une punition.**

Les derniers sondages montrent qu'une majorité de Français ne veulent pas de cette réforme. Dans l'Éducation Nationale, nos collègues se sont mobilisés de manière massive pour dire NON !

Le gouvernement doit entendre la gronde des Françaises et des Français et revoir sa copie.

Pour l'UNSA comme pour toutes les organisations syndicales, une seule exigence : « ni un jour, ni un mois, ni un an de plus ! ». C'est pour cela que nous appelons à une mobilisation encore plus forte le 31 janvier.

Concernant l'Éducation, après la publication des IPS des écoles et des collèges, ceux des lycées ont enfin paru.

La publication de ces IPS des lycées donne un éclairage supplémentaire sur le visage aristocratique de notre système éducatif. Cela s'exprime dans l'orientation en fin de 3^e qui s'apparente à un tri social et scolaire qui va canaliser des élèves en lycées généraux et technologiques et en lycées

professionnels. À cela s'ajoute le deuxième tri effectué par l'intermédiaire du spécialiste du séparatisme social à l'École : l'enseignement privé sous contrat.

L'état de la mixité aux lycées est le reflet de la persistance d'inégalités scolaires qui pénalisent la scolarité des élèves issus de milieux sociaux modestes. Cela ne peut qu'amener du désespoir et de la rancœur chez les personnes concernées. À terme, cela remet en cause notre avenir démocratique.

Cela concerne la société toute entière et interroge la manière dont on veut faire République dans l'École et par l'École.

C'est d'ailleurs dans ce souci d'égalité que Monsieur le DASEN nous recevra en audience début mars au sujet des personnels et des jeunes en situation médicale difficile, mais n'étant pas reconnus comme porteur de handicap. Leur carrière et leur scolarité sont donc entravées. Leur situation correspond à la notion de liminalité, ni jamais totalement inclus dans les aides spécifiques, ni jamais totalement à l'extérieur, non reconnu handicapé, mais subissant des restrictions à leur participation à la vie en société, notamment à leur scolarité ou professionnelle, reconnus travailleurs handicapés, mais insuffisamment aidés. Dans le cadre des affectations, ou dans le cadre de leur exercice quotidien, de leur scolarité, ces collègues ou élèves ne bénéficient plus de bonification, d'adaptation ou d'aide pour améliorer leurs conditions d'exercices de manière à articuler leur santé et leur vie professionnelle ou scolaire.

Comment arriver à l'égalité des chances et à faire société quand toutes les composantes ne partent pas du même point et n'ont pas les compensations adaptées ?

Comment arriver à donner l'espoir à des jeunes, à croire en la force émancipatrice de l'école républicaine et en la valeur des diplômes quand, nous enseignants, n'arrivons plus à vivre dignement de notre métier dans le département ? Et que dire des autres personnels de l'éducation nationale non enseignants ? Certains administratifs cadres C ou AESH n'embauchent même pas pour la valeur d'un SMIC. Cela est indigne de notre pays.

Il est plus facile de se résigner que de militer et à l'Unsa éducation nous militerons, encore et encore pour une revalorisation salariale de tous, pour des indemnités compensatrices de la vie chère dans notre département et pour un accès facilité au logement pour les fonctionnaires. Nous partons dès février à la rencontre des sénateurs et députés. Le premier rendez-vous est fixé au 8 février au Sénat.

Concernant l'ordre du jour de ce CDEN et la préparation de rentrée, nous ne pouvons que constater que les ministres passent mais que les habitudes restent.

En effet, **la méthode du ministre Ndiaye n'a rien à envier à la méthode du ministre Blanquer.**

Elle est tout aussi méprisante, autant sur le fond que sur la forme, à tous les niveaux de la maison Education Nationale : pour les enseignants, les chefs d'établissements, les services déconcentrés...

Les mesures continuent à être annoncées par voie de presse, sans concertation aucune : ni avec les organisations syndicales, ni dans les instances, ni avec les organismes consultatifs (CSE, conseils sup) et sont totalement déconnectées de la réalité de terrain !

Si la remédiation en groupes restreints pour prévenir et pallier les difficultés scolaires s'avère indispensable, elle ne doit pas être le seul levier à actionner et surtout pas s'envisager sans moyens supplémentaires ni au détriment d'une des disciplines expérimentales, la technologie, au seul prétexte qu'elle est déficitaire en termes d'enseignants. **Nous dénonçons là une hiérarchisation des disciplines qui est inacceptable !** Ce gouvernement doit sortir de sa logique comptable et un peu mieux considérer élèves, enseignants, personnels encadrants et agents des services de gestion avant de sortir de son chapeau des annonces sans aucune justification pédagogique et sans faisabilité aucune !

Faire intervenir des professeurs des écoles en sixième ? Mais combien de PE seront volontaires après leur journée de travail et leurs préparations ou le mercredi matin pour venir assurer des heures dans le second degré ? A-t-on seulement chiffré le nombre d'entre eux qui « devront » être volontaires pour faire fonctionner cette initiative ? A-t-on oublié que beaucoup d'enseignantes et enseignants du 1^{er} degré ont un temps de route important chaque jour et ne peuvent se permettre d'allonger les journées ou de revenir le mercredi ? **On ne le rappellera jamais assez, les enseignants du 1^{er} degré font déjà le maximum et sont à bout, leur en demander plus est un affront.**

Pour **l'UNSA Education**, les solutions sont ailleurs. Il faut se tourner vers les RASED qui doivent être valorisés en retrouvant les moyens qu'on n'a cessé de leur retirer. De plus, ils doivent pouvoir trouver toute leur place en collège en lien étroit avec les Psy-EN. Effectifs en hausse croissante, suppressions de postes, annonces surprises n'aideront évidemment pas à l'individualisation des enseignements ni à la pleine maîtrise des compétences du socle.

Alors certes, au niveau départemental, nous pouvons nous réjouir d'une légère augmentation de la dotation académique de 20 ETP incluant une diminution de 5 ETP HSA. Cependant, cette augmentation ne permet pas de compenser :

- L'augmentation du nombre d'élèves initialement non comptabilisé à la rentrée 2022, avec une sous-estimation des effectifs.
- L'augmentation des effectifs prévue à la rentrée 2023.
- La perte d'heures significatives de la rentrée 2021.
- Le besoin de faire baisser le nombre d'élèves par classe.

Ainsi, cette carte scolaire second degré continue d'ignorer la crise des moyens du second degré déjà très affaibli par plusieurs années de suppressions de postes. **Les principaux acteurs que sont les personnels et les élèves continuent de subir cette dégradation** au détriment de leurs conditions de travail pour les premiers et de leur apprentissage pour les seconds.

Concernant le premier degré, au niveau des moyens, la dotation académique était nulle et le département récupère malgré tout 26 postes. Le taux d'encadrement s'améliorera-t-il ? Non, il progresse d'un centième de point seulement. Les ouvertures permettent juste d'absorber l'évolution démographique. C'est encore une occasion manquée d'améliorer les conditions d'enseignement. **Notre taux d'encadrement est encore et toujours le plus bas de l'académie et l'un des plus bas de France.** L'analyse des IPS montre bien que la situation haut-savoyarde est complexe, de l'école au lycée et pourtant, nous n'obtenons pas les compensations nationales nécessaires. L'UNSA Education note de manière positive la prolongation des secteurs particuliers, label spécifique à notre département permettant à ceux qui ont le plus de besoins d'avoir quelques compensations, mais regrette fortement que les dotations ministérielles ne permettent pas d'avoir 24 élèves dans toutes les classes, plus de RASED, plus d'UPE2A, plus de PsyEN, plus de personnels à tous les niveaux de l'Education Nationale. **Pour l'Unsa éducation toutes les écoles sont prioritaires et ce dispositif devrait s'appliquer à toutes les écoles.**

Pour finir, si le département doit recruter 90 contractuels, s'il doit y avoir des campagnes de speed dating pour motiver des personnes diplômées à venir enseigner, **c'est bien que l'image du métier et les conditions de travail des enseignants du 1^{er} degré s'effondrent. Dans le département, les classes sans remplaçant sont trop nombreuses, les mutations souvent subies et sortir du département devient un rêve inaccessible.**

Je vous remercie

Pour l'UNSA Education

Jean-Michel François

Zohra Ouchchane